



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

ARRETE

portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux des bassins de l'Arguenon et de la Baie de Fresnaye

LE PREFET DES CÔTES D'ARMOR
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 212.3 et L 212.4 et R 212.29 à R 212.34 ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 Janvier 2007 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins de l'Arguenon et de la Baie de Fresnaye ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 Novembre 2008 modifié les 14 septembre 2009 et 6 août 2010 portant la désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins de l'Arguenon et de la Baie de Fresnaye ;

Considérant la délibération du Conseil Général du 14 avril 2011 désignant les délégations permanentes des conseillers généraux dans les établissements, comités et organismes ;

Considérant le courrier de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor en date du 27 janvier 2011 ;

Considérant les modifications intervenues dans le conseil communautaire du Mené le 7 avril 2011 ;

Considérant la délibération demandant la représentation du syndicat mixte du bassin versant du lac de Jugon du 3 novembre 2010 ;

Considérant l'extrait du compte-rendu de l'assemblée générale constitutive de la chambre des métiers et de l'artisanat du 2 novembre 2010 ;

Considérant la nomination intervenue lors du conseil communautaire du pays de Plélan le 5 juillet 2011 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins de l'Arguenon et de la Baie de Fresnaye est fixée ainsi qu'il suit :

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

M. Dominique RAMARD, Président de la Commission Environnement (**inchangé**)

CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR

M. Philippe MESLAY, conseiller général du canton de PLANCOET (**inchangé**)

Mme Marie-Reine TILLON, conseillère générale du Canton de MATIGNON, (**inchangé**)

- M. Loïc RAOULT, vice-président du Conseil Général des Côtes d'Armor (désigné à la place de M. Ange HERVIOU),
- M. Michel VASPART, conseiller général du canton de Dinan-Est (désigné à la place de M. Gérard BERTRAND),

MAIRES et PRESIDENTS de GROUPEMENTS DES COTES D'ARMOR

M. René REGNAULT, Vice-Président de la Communauté de Communes de DINAN – 34 rue Bertrand Robidou – 22100 -DINAN, (inchangé)

- Mme Marie-Rose BONENFANT conseillère communautaire de la Communauté de Communes du Pays de PLELAN – rue de la Janaie – 22980 – PLELAN LE PETIT, (désignée à la place de M. Franck MELET)
- M. Michel FABLET, Vice Président de la Communauté de Communes du MENE, La Croix Jeanne Even – 22330 – COLLINEE, (changement de statut au sein du conseil communautaire)

M. Jean-Luc COUELLAN, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de DU GUESCLIN, PARC D'ACTIVITE DU CHALET 42 – 22250 – BROONS, (inchangé)

M. Michel ROCHEFORT, Vice-Président de la Communauté de Communes de l' ARGUENON HUNAUDAYE, Manoir du Lou – BP 7 – DOLO, (inchangé)

M. Joseph CARFANTAN, Conseiller communautaire de LAMBALLE communauté, 50 rue d'Armor – 22400 – LAMBALLE (inchangé)

M. Fred ROUXEL, représentant la Communauté de Communes du pays de MATIGNON, Maison du développement – rue du chemin vert – BP 26 – 22550 – MATIGNON (inchangé)

M. Alain JAN, 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes de PLANCOET VAL D'ARGUENON, 33 rue de la Madeleine – BP 44 – 221360 – PLANCOET (inchangé)

M. Alain LABBE, Maire-adjoint de BOURSEUL, (inchangé)

M. Daniel HAMON, Maire de JUGON LES LACS, (inchangé)

Mme Viviane LE DISSEZ, Maire de PLANCOET, (inchangé)

M. Michel JOUAN, Maire-Adjoint de PLENEE-JUGON, (inchangé)

M. Henri BLANCHARD, Maire de PLEVEN, (inchangé)

Mme Maryse GESBERT, Conseiller municipal de PLOREC SUR ARGUENON, (inchangé)

M. Gilles BERHAULT, Conseiller municipal de ROUILLAC, (inchangé)

M. Daniel ROYAN, Conseiller municipal de SAINT CAST LE GUILDO, (inchangé)

M. Sébastien CHESNAIS, Maire-Adjoint de PLUDUNO, (inchangé)

M. Jérôme LE BRETON, Maire de TREDIAS, (inchangé)

SYNDICAT MIXTE ARGUENON PENTHIEVRE

M. Prosper BESNARD, Président du SMAP, (inchangé)

M. Daniel BARON, Vice-Président du SMAP, (inchangé)

SYNDICAT MIXTE ARGUENON MARITIME

M. Arnaud LE NAY, Vice-Président du SMAM, (inchangé)

SYNDICAT MIXTE BV DU LAC DE JUGON

- M. Franck MELET, président du syndicat mixte du bassin versant du lac de Jugon (première représentation de ce syndicat)

2 - Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

ASSOCIATION « EAU et RIVIERES de BRETAGNE »

M. Pierre GUEGUENIAT, 10 rue de Verdun – 35400 - SAINT MALO, (inchangé)

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES FONCIERS DES COTES D'ARMOR

M. Gilles DELAUNAY, La Bécharrière – 22520 – SEVIGNAC (inchangé)

ASSOCIATION FORCE OUVRIERE DES CONSOMMATEURS - 29 rue François Mauriac - 22950 - TREGUEUX

M. Jean-Louis MELOU, (inchangé)

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE L'ARGUENON, 3 rue de l'Abreuvoir - 22130 - PLANCOET

M. Jean-René DUBOIS, (inchangé)

ASSOCIATION DE DEFENSE DU SITE DE LANCIEUX ET DE LA BAIE DE BEAUSSAIS - 29 rue de la gare - 22750 - SAINT JACUT DE LA MER

Mme Claire EMBERSON, (inchangé)

CHAMBRE d'AGRICULTURE des COTES D'ARMOR - Avenue du chalutier « sans pitié » - BP 540 - 22195 - PLERIN CEDEX

M. Jean-Pierre GROUAZEL, (inchangé)

M. Alain TIENGOU, (inchangé)

M. Cédric BINET, (inchangé)

CONFEDERATION PAYSANNE - Boulevard Edouard PRIGENT - 22000 SAINT BRIEUC

M. Thierry THOMAS, (inchangé)

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES BP 560 - 22195 - PLERIN CEDEX

M. Pierrick GUEGEN, (inchangé)

FEDERATION DES COOPERATIVES AGRICOLES DES COTES D'ARMOR - Coopérative Le Gouessant - Zone Industrielle - BP 40228 - 22402 - LAMBALLE CEDEX

M. Joseph GAUTHIER, (inchangé)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES COTES D'ARMOR - rue de Guernesey - BP 514 - 22002 - SAINT BRIEUC CEDEX 01

- Mme Catherine VERVEL (désignée à la place de M. Charles BOIVIN),

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES COTES D'ARMOR - La Croix Fresche Blanc - 22100 - AUCALEUC

- M. Louis NOEL (désigné à la place de Mme Marie-Christine GAULTIER),

FEDERATIONS de BRETAGNE

M. Hubert JEGU, 9 rue des Ponts - 22640 - PLENEE JUGON - Administrateur à la Fédération de pêche des Côtes d'Armor, (inchangé)

COMITE REGIONAL DE LA PECHE MARITIME - 1 Square René Cassin - 35700 - RENNES

M. Yann THOMAS, Président du Comité Local des Pêches de SAINT-BRIEUC, (inchangé)

SECTION REGIONALE de CONCHYLICULTURE de BRETAGNE NORD
COMITE REGIONAL des PECHEs MARITIMES et ELEVAGES MARINS - 2 rue du
Parc au Duc - BP 67118 - 29671 - MORLAIX CEDEX

M. Pascal BLANCHARD, (inchangé)

3 - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

- M. le Préfet des Côtes d'Armor, par délégation le Sous-Préfet de Dinan, (inchangé)
M. le Chef de la MISE des Côtes d'Armor, (inchangé)
M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Région Centre, (inchangé)
Mme la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Région Bretagne, (inchangé)
M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor, (inchangé)
Mme la Chef de la Délégation de Saint-Brieuc de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou sa représentante, (inchangé)
M. le délégué interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ou son représentant, (inchangé)
M. le directeur de l'IFREMER, ou son représentant, CRESCO - station de DINARD - 38 rue du port Blanc - BP 80108 - 35801 - DINARD CEDEX (inchangé)
M. le directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, CRESCO - 38 rue du port Blanc - BP 80108 - 35801 - DINARD CEDEX ou son représentant, (inchangé)

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de la préfecture des Côtes-d'Armor et le sous préfet de l'arrondissement de Dinan sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs, sur le site Internet du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre et sur le site Internet national www.gesteau.eaufrance.fr.

A SAINT-BRIEUC, le 19 AOÛT 2011

Pour le Préfet
Et par délégation
Le Secrétaire Général

Philippe de GESTAS - LESPEROUX